

swissuniversities

rapport annuel

2018



L'enseignement supérieur suisse occupe une place de premier plan sur la scène internationale. Il la doit, d'une part, à l'excellence de ses prestations dans les domaines de la recherche et de l'enseignement et, d'autre part, à la mise en réseau internationale. Les facteurs de succès des hautes écoles sont la coopération et la concurrence. Elles se démarquent de la concurrence par leurs idées et leurs résultats. Dans le cadre de coopérations, elles comptent sur les meilleurs de leurs spécialistes pour élaborer ce qu'il y a de mieux pour la recherche et l'enseignement.

La diversité des hautes écoles s'exprime au travers d'une voix commune. Sous l'égide de swissuniversities, les hautes écoles développent des points de vue concertés : fin 2018, les hautes écoles suisses ont soumis pour la première fois une contribution commune pour le message 2021-2024 relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation FRI. À cet égard, swissuniversities relève des défis communs aux différents types de hautes écoles, tels que la numérisation, la promotion de la relève et le perfectionnement du système de santé. Pour swissuniversities, il est important de relever les défis des années 2021-2024 en étant solidaire pour maintenir la qualité exceptionnelle de l'enseignement et de la recherche dans les hautes écoles suisses, ce qui permettra à ces dernières de contribuer à la prospérité de la Suisse et de continuer à occuper une position de premier plan sur la scène internationale à l'avenir.

Prof. Dr Michael O. Hengartner
Président swissuniversities

Open Science et Digital Skills

En mai 2017, le Conseil des hautes écoles de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) avait prié swissuniversities d'étudier et de lui soumettre des propositions de mesures rapidement réalisables participant au renforcement des compétences digitales dans l'enseignement. swissuniversities a ainsi transmis à la CSHE une proposition basée sur le système des contributions liées à des projets. Celle-ci a été acceptée par le Conseil des hautes écoles de la CSHE durant sa séance de mai 2018. Le programme, conçu comme un programme d'impulsion et coordonné par swissuniversities, permet aux hautes écoles de développer des projets adaptés à leurs besoins. Au total, cent projets seront réalisés grâce à l'enveloppe globale de 10 millions de francs attribuée pour la période 2019-2020. La thématique de la digitalisation de l'enseignement constitue également une priorité renouvelée dans le programme de travail de la Délégation Enseignement de swissuniversities. Parallèlement, la digitalisation constitue un enjeu majeur pour la science et les hautes écoles. Elle impacte non seulement les outils et les méthodes, mais également de plus en plus l'objet même de la recherche scientifique. Dans ce contexte a émergé le concept Open Science, qui vise à rendre plus accessibles et participatives les avancées de la science et ses impacts potentiels sur la société. Parmi les principales revendications dans ce domaine, l'Open Access a pour but de diffuser en libre accès les publications scientifiques, qui sont aujourd'hui majoritairement payantes auprès des éditeurs scientifiques. Deux voies principales sont possibles :

l'accès différé après un embargo (Green OA) et la publication directe (Gold OA). Sur mandat de la Confédération, swissuniversities a élaboré avec ses partenaires une stratégie visant à ce que la Suisse soit 100% Open Access pour les publications scientifiques financées par les moyens publics en 2024. Adoptée en 2017, cette stratégie est complétée par un plan d'action validé en 2018 qui définit les principales étapes vers cet objectif. Une conférence nationale qui s'est déroulée en octobre

Le défi actuel de la digitalisation sont la réalisation de Open Science et le développement de Digital Skills.

2018 à Lausanne a conclu cette phase d'élaboration. La Confédération a souhaité qu'une démarche similaire soit élaborée dans le domaine de l'Open Research Data, soit l'accès libre aux données de la recherche. Les travaux sont actuellement en cours sur ce volet, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale Open Science. swissuniversities a proposé dans sa planification 2021–2024 le lancement d'un programme de mise en œuvre pour cette stratégie.

Priorité à la promotion de la relève

La promotion de la relève dans le profil spécifique des différents types de hautes écoles a de nouveau été au centre des préoccupations en 2018. swissuniversities a coordonné divers projets et programmes financés par des contributions fédérales liées à des projets. Un aperçu de la structure du personnel dans les hautes écoles universitaires (HEU) et des mesures de promotion de la relève ont servi de base à l'identification de problèmes et de solutions au niveau postdoctoral. Par ailleurs, un rapport sur les carrières dans les hautes écoles pédagogiques (HEP) permet de développer et de visualiser les possibilités de qualification de leur propre relève.

Les types de hautes écoles ont échangé leurs points de vue sur la manière dont elles peuvent tirer le meilleur parti de leur complémentarité au niveau du doctorat. Ceci s'est fait dans le cadre d'un programme de promotion des programmes de doctorat des HEU ainsi que de coopérations entre les hautes écoles spécialisées (HES), HEP et HEU suisses ou les hautes écoles autorisées à proposer un doctorat en Suisse et à l'étranger.

swissuniversities a également lancé un appel d'offres pour le programme cotutelles de thèse : les subventions de mobilité allouées par la Confédération sont désormais également accessibles aux doctorant-e-s des HES ou HEP suisses, en partenariat de thèse avec une université étrangère.

L'optimisation des profils spécifiques de la relève dans les HES et HEP s'est poursuivie dans le cadre de deux autres programmes dont les travaux ont avancé comme prévu en 2018. D'une part, divers projets visant à renforcer les compétences scientifiques en didactiques disciplinaires sont soutenus dans les hautes écoles. D'autre part, des projets contri-

Le doctorat joue un rôle clé dans la qualification scientifique de la propre relève dans les trois types de hautes écoles.

buent à renforcer le double profil de compétences de la relève HES et HEP en établissant des liens plus étroits entre les hautes écoles et la pratique.

L'objectif d'un rapport femmes/hommes équilibré et de l'égalité des chances est poursuivi dans le cadre d'un autre programme, dont les fonds sont utilisés pour promouvoir des plans d'action propres à chaque haute école. En 2018, des projets de coopération ont également été lancés dans ce cadre, avec lesquels les hautes écoles mettent en œuvre conjointement des projets innovants et examinent désormais diverses dimensions de l'inégalité des chances.

Planification stratégique

La Conférence suisse des hautes écoles a chargé swissuniversities de définir ses priorités pour la période FRI 2021-2024 et de proposer une répartition des tâches dans des domaines particulièrement coûteux (art. 38 ; 40 LEHE). Il s'agit de la première planification stratégique depuis la création de swissuniversities et les processus ont dû être redéfinis. L'objectif global pour 2021-2024 est de maintenir la qualité exceptionnelle des hautes écoles afin de contribuer à la prospérité de la Suisse et de conserver également à l'avenir une position de premier plan sur la scène internationale. Pour atteindre cet objectif, swissuniversities a d'abord défini des priorités communes pour tous les types de hautes écoles. Il s'agit notamment de la numérisation, de la promotion de la relève, du perfectionnement du système de santé, de l'affinement des profils / de la mise à jour du portefeuille et de la réduction des interruptions d'études. Deuxièmement, les trois types de hautes écoles ont précisé les thèmes de la numérisation et de la promotion de la relève ou fixé d'autres axes prioritaires, tels que la pénurie de personnel qualifié dans les disciplines MINT ou la didactique disciplinaire. En conclusion, swissuniversities propose sept domaines : information scientifique, médecine vétérinaire, calcul haute performance, techniques d'imagerie biomédicale, physique des particules et des astroparticules, élevage et expérimentation animale, médecine de précision. Ces domaines ont en commun des infrastructures coûteuses et des partenariats existants. Il

y a une répartition des tâches dans la médecine vétérinaire, domaine dans lequel Vetsuisse couvre les besoins de la Suisse.

swissuniversities sollicite les fonds suivants dans le cadre de la LEHE : 3,13% de croissance annuelle des contributions de base des universités et hautes écoles spécialisées

Dans sa première planification stratégique, swissuniversities a formulé ses priorités pour la période FRI 2021–2024.

cantonales pour couvrir l'augmentation du nombre d'étudiants et pour des mesures spécifiques aux types de hautes écoles dans le domaine de la promotion de la relève et de la numérisation ; 125 millions de francs de contributions liées aux projets pour la mise en œuvre des mesures coopératives ; 2 millions de francs pour des infrastructures communes : création du Coordination Office for Scientific Information.

Horizon Europe et ERASMUS+

Les discussions quant aux prochains programmes-cadres européens de formation, ERASMUS+, et de recherche, Horizon Europe, se sont intensifiées en 2018. Pour les hautes écoles suisses, la participation à ces programmes est cruciale. La coopération internationale et en particulier européenne

*Compétition et collaboration internationales,
deux fondements du succès des hautes écoles
suisses.*

en matière de recherche et d'enseignement est un facteur clé de succès pour la place scientifique suisse. swissuniversities a dès lors étroitement collaboré avec SwissCore, la Mission de la Suisse auprès de l'UE et ses partenaires académiques européens, tel que la European University Association EUA, afin de garantir que les intérêts des hautes écoles suisses soient représentés au mieux à Bruxelles. Les conditions d'association de la Suisse aux programmes-cadres européens, encore en discussion, demeurent actuellement peu favorables. Dans ce contexte, swissuniversities s'est aussi engagée sur la scène nationale : elle a pris position sur la pertinence pour les hautes écoles de l'accord-cadre en négociation avec l'EU et, dans une logique similaire, s'est également prononcée contre l'initiative pour l'autodétermination qui menaçait la stabilité des conditions-cadres dont dépendent les hautes écoles suisses pour réussir au niveau international.

Encouragement de la recherche

L'excellence de la recherche est une condition essentielle du succès des hautes écoles. swissuniversities s'engage en faveur de conditions-cadres optimales. En 2018, par exemple, elle a pris position, à l'attention du Fonds national suisse (FNS), sur les modalités de mise en œuvre et d'optimisation des axes de recherche nationaux et de l'instrument d'encouragement personnel Doc.CH. Elle a également entretenu le dialogue avec Innosuisse.

swissuniversities a initié et accompagné le développement par le FNS d'un nouvel instrument de carrière qui encourage le transfert vers la haute école en renforçant les compétences de recherche des personnes travaillant dans la

Un encouragement de la recherche basé sur l'excellence et sans faille est essentiel au succès de l'optimisation du paysage des hautes écoles.

pratique pour un poste de professeur. En collaboration avec la Fondation Gebert Rűf, deux premiers appels d'offres ont par ailleurs été lancés pour l'instrument d'encouragement First Ventures, conçu conjointement, qui soutient les diplômés des hautes écoles spécialisées ayant une idée commerciale innovante.

Issue Management

Les conditions-cadres des acteurs dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) sont définies par des décisions et avis politiques. Le travail de relations publiques de swissuniversities porte sur des processus politiques, des questions de société et les attentes à l'égard des hautes écoles. En juin 2018, le comité de swissuniversities a chargé le groupe de travail Issue Management de la coordination de la communication sur les thèmes liés à la politique des hautes écoles. Le groupe de travail identifie les thèmes politiquement sensibles et propose d'éventuelles mesures et réactions aux organisations FRI.

Le groupe de travail Issue Management a contribué à la publication des positions de swissuniversities sur l'accord-

Information sur les conséquences de décisions politiques.

cadre et l'initiative d'autodétermination FRI en septembre 2018. L'accent est mis sur les informations relatives aux conséquences des conditions-cadres politiques sur les résultats et le financement des organisations FRI. La communication fournit des faits et des arguments qui sont intégrés dans le processus décisionnel.

Informatique au gymnase

Avec la révision partielle du règlement de la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale de la CDIP en août 2018, l'informatique sera introduite en tant que matière obligatoire dans les gymnases d'ici 2022/2023 au plus tard. Pour couvrir les besoins en enseignants qualifiés nécessaires, swissuniversities, en collaboration avec les hautes écoles intéressées, a commencé à travailler sur une filière de formation destinée aux enseignants actuels du degré gymnasial. Il est prévu de proposer des modules d'enseignement décentralisés dans toute la Suisse, lesquels seront intégrés dans un programme coordonné au niveau national. La filière de formation devrait déboucher sur un diplôme d'enseignement reconnu par la CDIP pour les enseignants actuels du degré gymnasial.

La formation se compose de modules proposés de manière décentralisée, qui sont intégrés dans un programme coordonné au niveau national.

Un comité de programme, composé d'un représentant par haute école participante, a été mis en place pour définir le contenu du programme. L'Université de Fribourg s'est portée candidate pour coordonner la mise en œuvre du programme national de formation et elle a pris en charge les travaux à la fin 2018.

Évaluation de l'enseignement

Depuis 2016, l'évaluation de l'enseignement est un contenu essentiel de l'enseignement et des études de swiss-universities. Le 8 juin 2018, le réseau de la délégation Enseignement a donc organisé une réunion sur ce thème à la HEP de Berne. Une centaine de participants de toutes les hautes écoles suisses ont profité de l'occasion pour échanger leurs points de vue sur divers aspects de l'évaluation de l'enseignement. L'accent a été mis sur les approches de l'évaluation de l'enseignement dans l'ensemble ainsi que sur l'évaluation

L'évaluation de l'enseignement occupe actuellement les hautes écoles au niveau stratégique et opérationnel.

des cours. Les intervenants et participants au débat ont pu démontrer que le thème de l'évaluation est d'actualité au niveau stratégique et opérationnel. Un échange animé d'expériences et de défis dans ce domaine a eu lieu ensuite dans le cadre de workshops thématiques. De nombreux exemples issus des hautes écoles ont servi de point de départ à la discussion. La rencontre a illustré de manière impressionnante la diversité de l'évaluation dans les hautes écoles suisses.

study in switzerland+

En août 2018, swissuniversities a lancé le nouveau site web commun des hautes écoles suisses www.studyinswitzerland.plus. swissuniversities a développé study in switzerland+ pour repositionner la promotion des hautes écoles suisses à l'étranger et l'aligner sur les principes modernes du marketing. Le projet a été financé par swissuniversities et le Secrétariat d'État à l'éducation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

study in switzerland+ offre aux futurs étudiants des informations complètes sur les études en Suisse. Les visiteurs sont informés des spécificités du système suisse des hautes

*study in switzerland+, la nouvelle carte de visite
du paysage des hautes écoles suisses à l'étranger.*

écoles et reçoivent une base d'informations plus large sur la vie en Suisse. Le logo and+ éveille la curiosité des futurs étudiants et met l'accent sur des atouts particuliers tels que l'employabilité, la qualité scientifique et la diversité typiquement suisse.

La communication autour de study in switzerland+ s'accompagne d'un dépliant imprimé et d'une vidéo.

30e édition de l'EAIE à Genève

En septembre 2018 a eu lieu à Genève la 30e édition de l'EAIE. L'EAIE est une conférence qui rassemble, une fois par année en Europe, les spécialistes des questions d'internationalisation et de mobilité. À Genève, plus de 5700 visiteurs venant de 95 pays étaient présents. La venue de l'EAIE 2018 en Suisse a fourni une excellente fenêtre de visibilité aux hautes écoles suisses et leur a permis de renforcer leur réseau de partenariats internationaux. Ceci dans un contexte post-février 2014 où il est important de rappeler l'ancrage académique européen des hautes écoles suisses.

Les hautes écoles suisses ont été remarquées par un stand commun de plus de 120 m². Fruit d'une collaboration avec Présence Suisse, le stand a été entièrement réalisé à base de carton recyclé afin de montrer l'engagement des hautes

*Les hautes écoles suisses, au centre
du monde pour une semaine.*

écoles suisses en faveur du développement durable. Les visuels et messages clés s'inspiraient quant à eux du nouveau site d'information à l'attention des étudiants internationaux – www.studyinswitzerland.plus.

La réception organisée au Palais des Nations a permis de souligner la responsabilité des hautes écoles suisses face aux grands défis auxquels notre monde est confronté et leur contribution à y apporter des réponses en développant des recherches pluridisciplinaires.

Information scientifique

Le règlement d'organisation de swissuniversities prévoit la possibilité de créer des réseaux afin de fédérer les spécialistes d'un domaine et de mettre leur expertise collective au profit de la communauté des hautes écoles. Dans le domaine de l'information scientifique, deux réseaux ont ainsi été créés ces dernières années ou sont actuellement en cours de création. Il s'agit d'une part du Network ICT Services for Swiss Higher Education (NICT), qui réunit les offices informatiques des hautes écoles suisses. Ce réseau, approuvé en 2016 par swissuniversities, associe les structures précédentes des dif-

Les réseaux permettent de réunir les spécialistes des hautes écoles. Deux d'entre eux ont été créés dans le domaine de l'information scientifique.

férents types de hautes écoles (ASIUS, FID, PH-ID) et facilite les échanges sur les dossiers communs. Les bibliothèques académiques suivent le même chemin avec le réseau Swiss Library Network for Education and Research (SLiNER), qui a été approuvé en juin 2018 par le comité de swissuniversities. Les travaux de constitution de ce réseau, qui prendra la succession de la conférence des bibliothèques suisses (CBU), sont encore en cours. Ces deux réseaux participent activement au programme « information scientifique » de swissuniversities.

Centre suisse de compétences 3R

La recherche recourant à des modèles animaux est aujourd'hui tenue par la loi sur la protection des animaux d'appliquer le principe des 3R (replace-reduce-refine) afin de préserver au maximum les animaux d'expérience. Des centres de compétences pour les 3R existent déjà dans la plupart des pays européens mais un tel centre de référence national manquait encore en Suisse. Pour combler cette lacune, le SEFRI et l'OSAV ont mandaté swissuniversities en janvier 2016 afin d'élaborer un concept de centre suisse de compétences 3R (3RCC).

Sous l'égide de swissuniversities, le 3RCC a vu le jour en mars 2018 en tant qu'association à but non lucratif, fruit d'une réflexion conjointe des milieux des hautes écoles,

Implémentation des 3R dans la recherche en sciences de la vie.

de l'industrie, du gouvernement et d'associations de protection des animaux. La mission du 3RCC consiste à encourager et faciliter l'application des 3R dans les sciences de la vie au travers de la promotion de la recherche, de l'éducation et de la communication au sujet des 3R.

swissuniversities maintient aujourd'hui une collaboration étroite avec le 3RCC au travers notamment du coordinateur du « Swiss Animal Facilities Network (SAFN) » qui siège au sein de son comité exécutif.

Flexibilisation des études

La grande majorité des étudiants exercent une activité professionnelle, de nombreux étudiants s'engagent dans des associations, la politique, la culture, le secteur social ou le sport de haut niveau, et avec l'âge, la proportion d'étudiants avec enfants augmente. Un tel engagement est fondamentalement positif, contribue au dynamisme de la société civile et encourage le développement de compétences transversales, ce qui favorise l'« employabilité » des diplômés des hautes écoles.

La flexibilisation des études favorise la diversité et l'égalité des chances.

Grâce à la flexibilisation, les besoins spécifiques des étudiants handicapés ou malades chroniques peuvent également être mieux pris en compte, ce qui facilite leurs études supérieures.

Les études sont au cœur de cette phase de la vie et ne peuvent être considérées comme une discipline secondaire. Toutefois, afin de tenir compte de la diversité de la population étudiante et d'améliorer l'égalité des chances, swissuniversities a élaboré et publié des recommandations sur la flexibilisation et les études à temps partiel.

Positions dans la politique fédérale

Les hautes écoles, en tant qu'acteurs de la société et de l'économie, ont des positions à communiquer sur le plan de la politique fédérale. swissuniversities s'associe pour cela aux autres acteurs du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FNS, Académies, Conseil EPF, Innosuisse) dans le cadre du réseau FUTURE. Ce réseau s'emploie d'une part à promouvoir la connaissance du milieu académique au sein du Parlement fédéral. D'autre part, il sensibilise les parlementaires aux besoins des hautes écoles en matière législative et financière. Parmi les dossiers défendus par le réseau FUTURE se trouvent ainsi la planification quadriennale du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation

Le réseau FUTURE communique les positions des hautes écoles au Parlement fédéral afin de garantir un cadre légal et financier soutenant.

ainsi que le budget annuel qui en découle. Le réseau est aussi actif sur des dossiers sectoriels comme par exemple l'Open Access (ajout d'un droit de deuxième publication dans le code des obligations) ou encore le cadre légal en matière d'expérimentation humaine ou animale. Bien entendu, la promotion de la participation de la Suisse aux programmes-cadres européens au sein du Parlement fédéral est aussi dans les missions actuelles de FUTURE.

Accueil de délégations étrangères

swissuniversities reçoit régulièrement des délégations étrangères afin de présenter les spécificités du système suisse de recherche et de formation et de permettre aux hautes écoles suisses d'élargir leur réseau de collaboration. Trois rencontres clés ont ponctué l'année 2018 : fin mars, une délégation du « Canadian Quality Network for Universities » s'est rendue en Suisse pour une semaine. Cette visite s'inscrivait dans le prolongement de la signature à Davos le 25 janvier 2018 d'une déclaration commune, dont le but est d'encourager l'approfondissement de la coopération bilatérale dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

En avril, une délégation de « Universities UK » – organisation représentant les intérêts des universités britanniques – a rencontré une délégation de swissuniversities

*swissuniversities, la voix des
hautes écoles suisses à l'étranger.*

afin de discuter de l'avenir des relations bilatérales post-Brexit entre la Suisse et le Royaume-Uni.

En novembre, swissuniversities a coorganisé avec la « China Education Association for International Exchange » un forum sino-suisse sur l'innovation et le transfert de technologie – dans le but d'offrir une plateforme d'échanges de bonnes pratiques entre nos deux pays.

2018 sous le signe de la poursuite du développement

Au début de l'été 2018, l'assemblée plénière a confirmé Michael O. Hengartner dans ses fonctions de président de swissuniversities. Il entamera ainsi au début 2019 son deuxième mandat au cours duquel il entend poursuivre sur la voie empruntée. Son objectif est ainsi de continuer à renforcer la confiance et la coopération entre et au sein des hautes écoles. Par ailleurs, les hautes écoles et les chercheurs devraient jouer un rôle encore plus important sur la scène politique.

L'an dernier, swissuniversities a procédé à une évaluation interne des structures, des processus et des thématiques et le comité a pris des décisions correspondantes. Elles ont pu être mises en œuvre en 2018. Les membres des quatre délégations – Enseignement, Recherche, Stratégie de la politique des hautes écoles et coordination ainsi que Relations internationales – ont été confirmés ou réélus.

L'expérience et les entretiens d'évaluation ont montré clairement que le règlement d'organisation de swissuniversities devait également évoluer. Le règlement a donc été épuré et recentré sur des questions pertinentes pour la politique des hautes écoles. Le Conseil des hautes écoles de la CSHE a approuvé le règlement d'organisation révisé en novembre 2018 de sorte qu'il a pu entrer en vigueur début 2019. Parallèlement, un deuxième

niveau de réglementation a été introduit pour des questions purement opérationnelles, que le comité peut adopter de son propre chef sous la forme de dispositions d'exécution.

Un développement organisationnel a également été mis en œuvre au sein du Secrétariat général. L'accent a été mis sur la clarification de processus, de rôles et d'interfaces afin que les ressources personnelles et techniques disponibles puissent

*Renforcer encore la confiance dans les
hautes écoles et la coopération entre elles.*

être utilisées de manière optimale. Les résultats sont soit intégrés dans le travail quotidien, soit en cours de mise en œuvre ou de planification sous forme de projets.

Les résultats de l'année dernière n'auraient pas été possibles sans une collaboration constructive avec nos institutions partenaires dans les hautes écoles, au sein de la Confédération et dans les cantons. Nous aimerions profiter de cette occasion pour exprimer nos remerciements.

Membres

Les membres de la Conférence des recteurs sont les hautes écoles suivantes, sur la base de l'art. 2, al. 2 et 4, de l'art. 19, al. 2, de l'art. 30 et de l'art. 75, LEHE :

- **Berner Fachhochschule, BFH**, représentée par son recteur, prof. Dr Herbert Binggeli ;
- **École Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL**, représentée par son président, prof. Dr Martin Vetterli ;
- **Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, ETH Zürich**, représentée par son président, prof. Dr Lino Guzzella ;
- **Fachhochschule Nordwestschweiz, FHNW**, représentée par son président de direction, prof. Dr Crispino Bergamaschi ;
- **Fachhochschule Ostschweiz, FHO**, représentée par son directeur, Dr Albin Reichlin ;
- **Haute École pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, HEP-BEJUNE**, représentée par son recteur, prof. Dr Maxime Zuber ;
- **Haute École pédagogique Fribourg, HEP-Fribourg**, représentée par sa rectrice, prof. Dr Pascale Marro ; respectivement par son vice-recteur ad interim, Dr Lukas Lehmann à partir du 1^{er} octobre 2018 ;
- **Haute École pédagogique du Valais, HEP-Valais**, représentée par son directeur, Patrice Clivaz ;
- **Haute École pédagogique Vaud, HEP-Vaud**, représentée par son recteur, prof. Dr Guillaume Vanhulst ;
- **Haute École Spécialisée de Suisse occidentale, HES-SO**, représentée par sa rectrice, Dr Luciana Vaccaro ;
- **Hochschule für Heilpädagogik, HfH**, représentée par sa rectrice, prof. Dr Barbara Fäh ;

- **Hochschule Luzern, HSLU,**
représentée par son recteur,
Dr Markus Hodel ;
- **Kalaidos Fachhochschule
Schweiz,**
représentée par son recteur,
Dr Jakob Limacher ;
- **Pädagogische Hochschule
Bern, PH Bern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Martin Schäfer ;
- **Pädagogische Hochschule
Graubünden, PH Graubünden,**
représentée par son recteur,
Dr Gian-Paolo Curcio ;
- **Pädagogische Hochschule
Luzern, PH Luzern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Hans-Rudolf Schärer ;
- **Pädagogische Hochschule
Schaffhausen, PH Schaff-
hausen,**
représentée par son recteur,
Thomas Meinen ;
- **Pädagogische Hochschule
Schwyz, PH Schwyz,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Silvio Herzog ;
- **Pädagogische Hochschule
St. Gallen, PH St. Gallen,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Horst Biedermann ;
- **Pädagogische Hochschule
Thurgau, PH Thurgau,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Priska Sieber ;
- **Pädagogische Hochschule
Zug, PH Zug,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Esther Kamm ;
- **Pädagogische Hochschule
Zürich, PH Zürich,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Heinz Rhyn ;
- **Scuola universitaria professio-
nale della Svizzera italiana,
SUPSI,**
représentée par son directeur,
prof. Franco Gervasoni ;
- **Universität Basel,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Andrea Schenker-Wicki ;

- **Universität Bern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Christian Leumann ;
 - **Université de Fribourg,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Astrid Epiney ;
 - **Université de Genève,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Yves Flückiger ;
 - **Université de Lausanne,**
représentée par sa rectrice,
prof. Dr Nouria Hernandez ;
 - **Universität Luzern,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Bruno Staffelbach ;
 - **Université de Neuchâtel,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Kilian Stoffel ;
 - **Universität St. Gallen,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Thomas Bieger ;
 - **Università della Svizzera italiana, USI,**
représentée par son recteur,
prof. Boas Erez ;
 - **Universität Zürich,**
représentée par son recteur,
prof. Dr Michael O. Hengartner ;
 - **Zürcher Fachhochschule, ZFH,**
représentée par le recteur
de la ZHAW,
prof. Dr Jean-Marc Piveteau.
- Les rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques, qui sont intégrées dans une haute école spécialisée et qui ont le droit à l'appellation au sens de l'art. 29 LEHE en relation avec l'art. 8, al. 3 des directives d'accréditation, peuvent participer à l'assemblée plénière comme invités :
- **Pädagogische Hochschule FHNW,**
représentée par sa directrice,
prof. Dr Sabina Larcher Klee ;
 - **SUPSI-DFA,**
représentée par son chef de département, Dr Alberto Piatti.

Comité

Le Comité de la conférence des recteurs se compose du président, des présidents des trois chambres (tous trois étant vice-présidents ex officio) et d'un deuxième membre de chaque chambre, élu pour trois ans par l'assemblée plénière sur proposition des chambres. La secrétaire générale prend part aux réunions du Comité où elle possède une voix consultative. Le Comité se réunit au moins cinq fois par an.

- **Prof. Dr Michael O. Hengartner**, recteur de l'Université de Zurich, président de swissuniversities
- **Prof. Dr Patrice Clivaz**, recteur de la HEP-Valais, chambre des hautes écoles pédagogiques
- **Prof. Dr Crispino Bergamaschi**, président de la direction de la Fachhochschule Nordwestschweiz, président de la chambre des hautes écoles spécialisées, vice-président ex officio
- **Prof. Franco Gervasoni**, directeur de la SUPSI, chambre des hautes écoles spécialisées
- **Prof. Dr Hans-Rudolf Schärer**, recteur de la HEP Lucerne, président de la chambre des hautes écoles pédagogiques, vice-président ex officio
- **Prof. Dr Astrid Epiney**, rectrice de l'Université de Fribourg, chambre des hautes écoles universitaires
- **Dr Martina Weiss**, secrétaire générale swissuniversities (avec voix consultative)
- **Prof. Dr Thomas Bieger**, recteur de l'Université de Saint-Gall, président de la chambre des hautes écoles universitaires, vice-président ex officio

Bilan

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

Actifs

Actif circulant	2018	2017
Liquidités	8 498 331	6 557 742
Créances sur fournitures et prestations	2 529 268	4 811 265
Actifs de régularisation	386 732	709 536
Total actif circulant	11 414 331	12 078 543

Actifs immobilisés

Immobilisations financières	40 040	40 040
Immobilisations corporelles	109 691	116 416
Total actifs immobilisés	149 731	156 456
Total des actifs	11 564 062	12 234 999

Passifs

Capital étranger à court terme

Dettes sur fournitures et prestations	237 451	276 532
Dettes à court terme soumises à l'intérêt	1 423 870	1 250 330
Autres dettes à court terme	40 378	27 096
Comptes de régularisation passifs	3 387 544	6 253 813
Total capital étranger à court terme	5 089 243	7 807 771

Capital étranger à long terme

Autres dettes à long terme	4 317 928	2 369 633
Provisions à long terme	275 113	250 334
Total capital étranger à long terme	4 593 041	2 619 967
Total capital étranger	9 682 284	10 427 738

Capital propre

Réserves	1 429 476	1 429 475
Report de bénéfices (report de pertes)	377 786	252 748
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	74 516	125 038
Total des capitaux propres	1 881 777	1 807 261
Total du passif	11 564 062	12 234 999

Compte de résultat

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2018	2017
Cotisations des membres	2 966 866	2 542 291
Cotisations des membres projets	17 454	172 021
Cotisations Confédération selon LEHE	1 494 856	1 332 822
Remboursement cotisations Confédération LEHE	-181 530	-226 301
Contributions projets UE	10 934	6 953
Cotisations Confédération ordonnances	785 332	600 668
Remboursement cotisations Confédération ordonnances	-144 828	-43 182
Contributions liées à des projets (CPr) Confédération	1 839 334	1 887 318
Remboursement contributions liées à des projets Confédération	0	-95 651
Contributions autres projets Confédération	50 000	384 183
Remboursements autres projets Confédération	0	-64 793
Cotisations cantons selon LEHE	1 494 856	1 332 823
Remboursement cotisations cantons LEHE	-181 530	-226 301
Contributions canton mandats/ordonnances	343 422	595 700
Frais AMS	654 192	814 579
Frais AMS années précédentes	129 659	0
Cotisations de tiers	150 311	260 991
Recettes des remboursements et réserves	213 576	352 607
Produit d'exploitation	9 642 904	9 626 728

Versements projet Cotutelles	-63 184	-194 002
Dissolution dette à long terme Cotutelles	63 184	194 002
Versements projet TPC-P4	0	15 161
Dissolution dette à long terme TPC-P4	0	-15 161
Versements projet Conseil des EPF P-1	0	38 064
Dissolution dette à long terme Conseil des EPF P-1	0	-38 064
Versements projet FNS P-1	0	1 276 072
Dissolution dette à long terme FNS P-1	0	-1 276 072
Versements projet project mesurer P-3	0	176 854
Dissolution dette à long terme project Mesurer P-3	0	-176 854
Versements projet P-2 information scientifique	-71 280	-4 241 943
Dissolution dette à long terme P-2 Information scientifique	71 788	4 180 936
Versements projet mise en œuvre et coordination	0	80 902
Dissolution dette à long terme mise en œuvre et coordination	0	-80 902
Versements projet projets communs	0	16 907
Dissolution dette à long terme projets communs	0	-16 907
Versements projets P1 TP1 Doctorat HEU actuel	-4 964 128	-2 968 893
Dissolution dette à long terme P1 TP1 Doctorat HEU actuel	4 964 755	2 969 672
Versements projet P7 Module A Plans d'action	-2 121 009	-1 633 392
Dissolution dette à long terme P7 Module A Plans d'action	2 121 330	1 634 280
Versements projet P11 Projets pilotes	-1 646 879	-769 000
Dissolution dette à long terme P11 Projets pilotes	1 647 323	769 202
Versements projet SUDAC	-767 839	-224 925
Dissolution dette à long terme SUDAC	770 297	226 138

Versements projet P9 TP1 Didactique disciplinaire	-2 372 300	-2 131 060
Dissolution dette à long terme P9 TP1 Didactique disciplinaire	2 372 959	2 131 750
Versements projet P9 TP2 Didactique disciplinaire	-2 937 940	-2 639 186
Dissolution dette à long terme P9 TP2 Didactique disciplinaire	2 938 728	2 639 879
Versements projet TP1 Doctorat HEU nouveau	-1 424 523	-1 419 758
Dissolution dette à long terme TP1 Doctorat HEU nouveau	1 424 745	1 420 130
Versements projet P1 TP2 Doctorat coopération CH	-1 328 185	-364 113
Dissolution dette à long terme P1 TP2 Doctorat coopération CH	1 328 577	365 489
Versements projet P1 TP3 Doctorat coopération Étranger	-540 850	-275 190
Dissolution dette à long terme P1 TP3 Doctorat coopération Étranger	540 968	275 320
Versements projet P7 Module B Coopération	-741 257	0
Dissolution dette à long terme P7 Module B Coopération	741 478	0
Versements projet P5	-4 107 454	-3 693 722
Dissolution dette à long terme P5	4 116 388	3 700 161
	15 692	-48 225
Salaires	-4 839 985	-4 580 631
Honoraires d'experts	-254 806	-269 578
Dépenses d'assurance sociale	-1 014 357	-995 590
Autres charges de personnel	-154 051	-130 479
Charges de personnel	-6 263 199	-5 976 278

Charges de locaux	-428 501	-423 828
Entretien, réparations, dépenses de leasing	-14 919	-15 969
Prestations de tiers	-1 599 337	-1 994 780
Assurances choses, taxes	-6 840	-6 764
Dépenses d'énergie et d'élimination des déchets	-15 431	-15 980
Dépenses administratives	-382 646	-220 179
Bibliothèque	-6 008	-6 036
Dépenses informatiques	-170 244	-132 693
Dépenses publicitaires	-444 477	-364 156
Autres charges d'exploitation	-193 916	-235 054
Charges financières	-23 943	-30 834
Résultat financier	2 610	3
Amortissements machines et appareils	-32 465	-26 376
Amortissements mobilier de bureau et équipements	-7 652	-6 687
Autres charges propres à l'exploitation	-3 323 769	-3 479 333
Produits apériodiques	6 650	3 848
Autres produits hors exploitation	1 040	954
Charges apériodiques	-4 803	-2 656
Produits/charges extraordinaires	2 888	2 146
Bénéfice de l'exercice (déficit de l'exercice)	74 516	125 038

Annexe

1. Informations sur les principes appliqués dans le bilan annuel

Le présent bilan annuel de swissuniversities, Berne, a été établi conformément aux dispositions de la loi suisse, en particulier l'article relatif à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code suisse des obligations (art. 957 à 962).

Les principes suivants ont été appliqués dans le bilan annuel

La présentation des comptes requiert de la part du secrétariat général des estimations et évaluations qui pourraient influencer le montant des actifs et des passifs indiqués, ainsi que des engagements conditionnels, au moment de l'établissement du bilan, mais également les charges et les produits de la période sous revue. Le secrétariat général décide à sa seule discrétion de l'utilisation qui est faite des marges de manœuvre légales en matière d'évaluation et d'inscription au bilan. Pour le bien de l'association, des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions peuvent être constitués, dans le cadre du principe de précaution, au-delà de la mesure requise par les principes économiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire. Les éventuels amortissements immédiats sont effectués à la seule discrétion du secrétariat général, dans le cadre admis fiscalement.

Pour calculer les montants des amortissements, on utilise les durées d'utilisation et les méthodes d'amortissement suivantes :

Type d'immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier	10 ans	10% linéaire
Matériel serveur	5 ans	20% linéaire
Matériel poste de travail	4 ans	25% linéaire

Comptabilisation du chiffre d'affaires

La date du document est déterminante pour la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Positions en devises étrangères

Les positions en devises étrangères sont converties en CHF aux cours suivants :

Devise étrangère	Compte de résultat		Bilan	
	2018	2017	2018	2017
Euro	1.127	1.17	1.127	1.17

Les cours du bilan ci-dessus sont en l'occurrence des cours de fin d'exercice au 31 décembre. Les cours des transactions effectuées en cours d'année et du compte de résultat sont des cours moyens pour l'exercice sous revue.

Clé de répartition du financement LEHE/cotisations des membres

La prise en charge des coûts de la Conférence des recteurs est règlementée comme suit dans l'art. 5 al. 1 et 2 du règlement d'organisation de swiss-universities :

« 1. Les coûts des tâches attribuées à la Conférence des recteurs en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE sont pris en charge par la Confédération et les cantons en vertu du concordat sur les hautes écoles (art. 8 al. 3 let. a), respectivement pour moitié (art 8 al. 1 let. a CCoop-HE). »

« 2. Les coûts des autres tâches pour le compte et dans l'intérêt des membres sont financés par les cotisations des membres ou d'autres moyens. »

Il n'est pas possible (ni judicieux) de définir à chaque fois quelles tâches sont attribuées à swissuniversities en vertu de la LEHE et de la CCoop-HE (art 5 al. 1 OReg-RK) et quelles tâches sont effectuées pour le compte et dans l'intérêt des membres (art. 5 al. 2 OReg-RK). C'est la raison pour laquelle une clé de répartition forfaitaire est nécessaire pour ces coûts ; le secrétariat général l'a définie à partir de l'année 2015.

2. Indications et explications concernant les positions du bilan annuel et du compte de résultat

Créances sur fournitures et prestations	31.12.18	31.12.17
Vis-à-vis de tiers	2 529 268	4 811 265
Total créances sur fournitures et prestations	2 529 268	4 811 265

Dettes sur fournitures et prestations		
Vis-à-vis de tiers	237 451	264 032
Compte de transfert de charges financières et compte de compensation	0	12 500
Total dettes sur fournitures et prestations	237 451	276 532

Dettes à court terme soumises à l'intérêt		
Créditeur Confédération	336 625	342 198
Créditeur cantons HE	1 087 245	908 132
Total dettes à court terme soumises à l'intérêt	1 423 870	1 250 330

Autres dettes à long terme	31.12.18	31.12.17
Cotutelles	83 816	64 998
P1 TP1 Doctorat HEU actuel	38 594	0
P5	2 769 715	1 149 839
P7 Module 1 Plans d'action	3 680	115 720
P11 Projets pilotes	2 305	0
SUDAC	741 429	273 862
P9 TP1 Didactique disciplinaire	3 840	0
P9 TP2 Didactique disciplinaire	3 416	0
TP1 Doctorat HEU nouveau	39 405	0
P1 TP2 Doctorat coopération CH	38 783	322 311
TPC – P4	0	15 215
P1 TP3 Doctorat coopération Étranger	39 697	14 626
P7 Module B Coopération	53 052	0
Information scientifique P-2	500 196	308 870
Mise en œuvre et coordination	0	80 974
Long terme projets communs	0	23 218
Total autres dettes à long terme ¹⁾	4 317 928	2 369 633

¹⁾ Voir point 6 « Montant total des actifs utilisés et des actifs sous réserve de propriété utilisés pour couvrir les dettes de l'association ».

Provisions	31.12.18	31.12.17
Provision ENIC (affaire juridique) ²⁾	55 113	55 113
Provision AMS	0	64 220
Provision ³⁾	220 000	131 000
Total provisions à long terme	275 113	250 334

²⁾ Dans le cadre de ses activités, swissuniversities est impliquée dans une affaire juridique. Même s'il est impossible actuellement de prédire l'issue de cette affaire juridique, swissuniversities part du principe qu'elle n'aura aucune répercussion négative importante sur les activités et sur la situation financière de l'association. Les décaissements attendus sont provisionnés en conséquence.

³⁾ Les collaborateurs de swissuniversities sont soumis au droit applicable au personnel de la Confédération. Ils ont des contrats à durée indéterminée. Dans la limite de 12 à 15 postes à plein temps, le travail est effectué sur des programmes dont le financement est limité et qui peuvent être réduits ou suspendus à brève échéance. Dans ce cas, un éventuel plan social devrait être financé par swissuniversities. Selon le principe de précaution, à fin 2018, environ un tiers du risque (200 000 francs suisses) est couvert par la constitution de provisions.

3. Nombre de collaborateurs

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	< 50	< 50
--	------	------

4. Engagements de leasing non inscrits au bilan

	31.12.18	31.12.17
Engagements de leasing non inscrits au bilan d'une durée résiduelle de plus de 12 mois suivant la date de clôture du bilan	29 203	41 453
Contrats de location à long terme d'une durée résiduelle de plus de 12 mois suivant la date de clôture du bilan	2 049 853	596 298

À l'automne 2018, l'option de prolongation du bail pour une période supplémentaire de cinq ans à compter de 2019 a été exercée.

5. Dettes vis-à-vis d'institutions de prévoyance

	31.12.18	31.12.17
Dettes vis-à-vis d'institutions de prévoyance	0	0

6. Montant total des actifs et des actifs sous réserve de propriété utilisés pour couvrir les dettes de l'association

Actifs sous réserve de propriété (comptes gérés par adm.)	4 317 928	2 369 633
--	-----------	-----------

7. Engagements conditionnels

À la fin 2018, il n'y a aucun engagement conditionnel.

8. Explications relatives aux positions exceptionnelles, non récurrentes ou apériodiques du compte de résultat

Charges apériodiques : diverses positions non essentielles	-4 803	-2 656
Total des charges exceptionnelles, non récurrentes ou apériodiques	-4 803	-2 656
Produits apériodiques : redistribution CO ₂	6 650	3 523
Diverses positions non essentielles	0	326
Total des produits exceptionnels, non récurrents ou apériodiques	6 650	3 849
Total du résultat exceptionnel, non récurrent ou apériodique	1 848	1 193

9. Justification des capitaux propres

Capitaux propres avant la décision de l'assemblée plénière relative au bilan annuel 2018 :

	31.12.18	31.12.17
Réserves chambre des HEP	313 923	313 923
Réserves chambre des HES	183 201	183 201
Réserves chambre des UNI	582 352	582 352
Réserves générales SWU	350 000	350 000
Report de bénéfices	377 787	252 748
Bénéfice annuel	74 516	125 038
Total	1 881 778	1 807 262

13 110.15 francs suisses ont été dépensés en 2018 pour les projets des chambres des HEP. Ce montant a été imputé au résultat 2018. Il est demandé à l'assemblée plénière de réduire la réserve de la chambre des HEP de ce montant et de créditer le même montant à la réserve générale SWU.

Capitaux propres tels que décidés par l'assemblée plénière (si la demande est acceptée) :

	31.12.18
Réserves chambre des HEP	300 812
Réserves chambre des HES	183 201
Réserves chambre des UNI	582 352
Réserves générales SWU	363 110
Report de bénéfices	377 787
Bénéfice annuel	74 516
Total	1 881 778

10. Événements essentiels après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture et jusqu'à l'approbation du bilan annuel par l'assemblée plénière, aucun événement n'est survenu qui pourrait avoir une influence déterminante sur le bilan 2018 et devrait donc être mentionné ici.

Demande du Comité relative à l'utilisation du bénéfice net¹⁾

À la disposition de l'assemblée plénière	2018	2017
Report de bénéfices	377 786	860 848
Réserves/utilisation	0	-608 100
Bénéfice annuel	74 516	125 038
Bénéfice net	452 302	377 786
Total à la disposition de l'assemblée plénière	452 302	377 786

¹⁾ En raison d'un changement de méthode dans la réglementation des réserves en 2018, les chiffres des deux exercices ne sont pas comparables.

Demande du comité

Bénéfice net	452 302	377 786
Report sur le nouvel exercice	452 302	377 786

Contact

Dr Martina Weiss,

secrétaire générale
031 335 07 68

Dr Andrea Aeberhard,

responsable de la chambre
des hautes écoles spécialisées
031 335 07 31

Dr François Grandjean,

responsable de la chambre
des hautes écoles universitaires
031 335 07 69

Dr Andrea Hungerbühler,

responsable de la chambre
des hautes écoles pédagogiques
031 335 07 59

Dr Anne Crausaz Esseiva,

responsable du domaine
Recherche et développement
031 335 07 36

Dr Sabine Felder,

secrétaire générale
suppléante/responsable du
domaine Enseignement
031 335 07 39

Dr Axel Marion,

responsable du domaine
Politique des hautes écoles
031 335 07 72

Aude Pacton,

responsable du domaine
Relations internationales
031 335 07 56

Josefa Haas,

responsable de la communication
031 335 07 34

Karin Hotti,

responsable des
finances/infrastructure
031 335 07 47

Barbara Jgushia,

responsable des ressources
humaines
031 335 07 49

Dietrich Lindemann,

responsable de
l'Informatique/controllers
031 335 07 51

E-mail :

nom.prenom@
swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case Postale
3001 Berne

Secrétariat général
T +41 31 335 07 40
www.swissuniversities.ch

swissuniversities en bref

Association

Conférence des recteurs des hautes
écoles suisses

Lancement

2015

Nombre de membres

34 membres

12 hautes écoles universitaires

8 hautes écoles spécialisées

14 hautes écoles pédagogiques

Nombre d'étudiantes et d'étudiants 2018/2019*

Hautes écoles universitaires: **150 268**

Hautes écoles spécialisées: **78 477**

Hautes écoles pédagogiques: **20 372**

Total 249 117

Postes de travail à plein temps*

59 862

Collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général

Le Secrétariat général compte

48 collaboratrices et collaborateurs

(pour 39.1 postes à plein temps)

**Office fédéral de la statistique, mars 2019*

Toutes les autres données au 31.12.2018

swissuniversities
Effingerstrasse 15
Case postale
3001 Berne

Secrétariat général
T +41 31 335 07 40
www.swissuniversities.ch